

trouve dans le fonds des archives de Saint-Just. M. de Langes y dit, entre autres : « Et d'avantage que ce qu'estoit plus spécieux et d'importance chez les chanoines et leur estoit plus recommandable en l'honneur de Dieu et de l'antiquité et dignité de leur église, leur *argenterie et reliquaires* qui ont esté secrètement gardez en sa puissance et transmis en divers lieux, par feu de bonne mémoire le Sécretain *Bellièvre*, durant les troubles, et conservez tant et si longuement que telle faction a heu lieu jusqu'après le décès du dit seigneur secretain qui fust en l'an 1570 qu'il déceda, sans parler, pour estre mort d'une appoplexie, en sa maison d'habitation qui estoit en l'église de Saint-Paul. » Mais le président de Langes avait eu la confidence de la cachette dans laquelle le secretain Bellièvre avait déposé tout ce qu'il avait pu sauver du trésor, et il ajoute dans son Mémoire : « Le dict de Langes, en l'année 1570, quelque temps après le décès du dit seigneur secretain déclara aux chanoines, en plain chapitre⁴, comme il estoit saisi de leur dite argenterie et reliquaires nommément du chef de saint Just et du corps de saint Innocent, et qu'il les auoit conservés avec beaucoup de peine et de curiosité pendant les dits troubles et qu'il estoit prêt à les restituer, les venant prendre en son logis avec l'honneur et révérence qui est due aux corps saints, ce qui fust faict avec la procession de leur église. »

La châsse qui avait renfermé le corps de saint Innocent avait été sauvée par le chanoine Gaspard Gauteret et rendue par lui en 1564. Elle était en or et avait été donnée au Chapitre par le roi Louis XI; mais les chanoines, réduits à une véritable dé-

⁴ La famille de Langes a fourni de nombreux membres au chapitre de Saint-Just. Le président de Langes s'est plu à les mentionner dans le Mémoire dont j'ai parlé, dans les termes suivants : « Nommément, M. *Regnaud de Langes*, chanoine de Saint-Just et de Notre-Dame de Montrison, curé de Saint-Thomas de Fourvière. Maistre d'hostel du comte de Forez, en l'année 1318.

« M. *Bozo de Langes*, chanoine et Maistre du chœur de l'église Saint-Just et qui a fondé la chapelle Notre-Dame en icelle et fondé son anniversaire.

« M. *Anthoine de Langes*, chanoine et grand obéancier de l'église Saint-Just.

« MM. *Mathieu Cathelon* et *Antoine Bellièvre*, chanoines et des principaux de cette église.

« M. *Adrian de Langes*, chanoine et prévost de Saint-Just; ce qui fait, ajoute le président de Langes, que avec toute révérence et affection, il révere et honore icelle église. »